



AXE 1 : Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire

Construire des blocs de compétences : aspects méthodologiques et formatifs



17/10 après-midi
18/10 matin



A distance

Lorsque la formation est réalisée à distance, elle se déroule en **visioconférence** avec partage de documents en amont de la réalisation de l'action. Les stagiaires doivent avoir un PC avec une webcam et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.



En présentiel

Lorsque la formation est réalisée en présentiel, elle se déroule au **Carif-Oref - 22 Rue Sainte Barbe 3ème étage - 13002 Marseille**.



**Prestataire : IRIS UP FORMATION
Bernadette CLAUSTRES**



Public

Responsables de structures, responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, ingénieurs de formation



7h (2 demi-journées à distance)

9h → 12h30 – 13h30 → 17h00



Tarifs

350 € / participant

Le Carif-Oref n'est pas assujetti à la TVA



Délais d'inscription

Inscription possible 48h avant le début de la formation



Prérequis

Aucun



CONTEXTE

Objectifs généraux

Comprendre les logiques et principes méthodologiques de structuration d'une offre de formation en blocs de compétences

- Construire une offre de formation basée sur les blocs de compétences
- Formaliser la méthodologie de construction de blocs de compétences

Objectifs opérationnels

France Compétences souhaite élargir les possibilités de certification aux certifications partielles (attestation de validation de blocs de compétences) et aux passerelles à établir entre les différentes certifications. Il est alors souhaitable que les organismes de formation puissent proposer une offre de formation en correspondance avec cet axe de développement.

Cette formation permet à la fois de définir et structurer les blocs de compétences à partir de l'analyse du travail selon les attendus de France Compétences et d'en déduire les référentiels de formation correspondants, comme le préconise le critère 7 du référentiel Qualiopi.

- Définir les caractéristiques d'un bloc de compétences
- Réaliser l'analyse d'un emploi pour définir les blocs de compétences correspondant aux activités-types
- Rédiger le référentiel de compétences correspondant à un bloc de compétences selon les modalités d'écriture préconisées par France Compétences
- Structurer le référentiel de formation correspondant aux blocs de compétences d'une certification
- Aménager les correspondances et équivalences entre différents blocs de compétences de certifications différentes.

CONTENU

La notion de bloc de compétences, son utilisation dans les certifications **RNCP** et ses enjeux au regard des offres de formation et des passerelles (correspondances ou équivalences) entre les différentes certifications

- Les différentes méthodologies d'analyse du travail permettant la définition de blocs de compétences
- L'utilisation des données issues de l'analyse du travail pour la conception des scénarios de formation, la structuration des contenus ainsi que la création des modalités et des critères d'évaluation
- La rédaction du référentiel de compétences respectant les attendus de France Compétences



MÉTHODE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Cette formation est une formation action qui permettra aux participants, à travers une étude de cas complète, d'appréhender les différents points du contenu. Cette étude de cas sera organisée pour appréhender la méthodologie et les pistes de réflexion permettant de concevoir les blocs de compétences, de l'analyse d'un métier à sa déclinaison formative et évaluative.

Outre l'intérêt de concevoir des blocs pour structurer une démarche d'inscription au RNCP, cette formation est animée dans l'objectif d'être en mesure de proposer soit des certifications partielles, soit des VAE sur un ou plusieurs blocs de compétences, soit d'être en mesure d'établir des équivalences avec d'autres certifications RNCP.

Nous invitons les participants à apporter les programmes, Référentiels, progressions et/ou supports pédagogiques d'un module de formation afin de pouvoir travailler concrètement sur un sujet se référant à leur champ d'intervention.

EVALUATION

L'évaluation sera réalisée à partir de différents exercices et d'un QCM.

Critères d'évaluation

- Efficacité de l'analyse de l'activité dans la structuration des blocs de compétences
- Pertinence des choix de blocs de compétences
- Distinction entre référentiel de compétences et référentiel de formation
- Pertinence des modalités et critères d'évaluation
- Attractivité de l'offre de formation au regard des besoins du marché